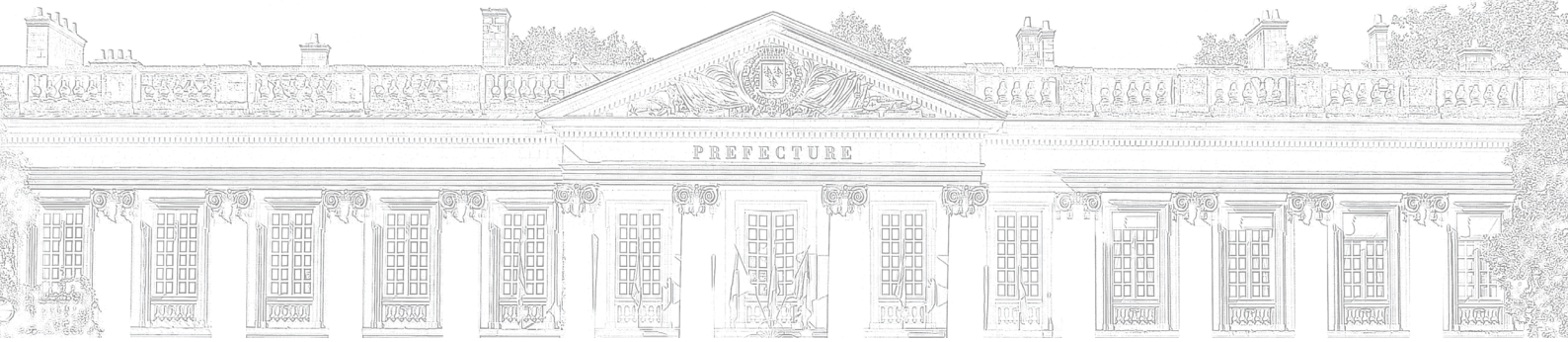

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 15 mars 2019

Déménagement et fermeture exceptionnelle des services de la sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis du 25 au 29 mars 2019

Les services de l'Etat à Châteaubriant se regroupent sur un même site, qui associera dans un premier temps les services de la Sous-Préfecture de Châteaubriant-Ancenis et ceux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Ce regroupement doit permettre d'offrir, à terme, les services d'un site unique de proximité de l'Etat sur Châteaubriant. Un site identique existe depuis deux ans déjà à Ancenis.

Lors du déménagement des agents de la sous-préfecture, le site actuel sera exceptionnellement fermé du 25 au 29 mars 2019 inclus.

Les usagers sont donc invités à anticiper cette période de fermeture pour leurs démarches administratives.

La réouverture au public dans les nouveaux locaux se fera à compter du lundi 1er avril 2019 à l'adresse suivante :

22 rue Gabriel Delatour
BP 199
44146 Châteaubriant Cedex

Du lundi au vendredi : 09h00-12h30 - après-midi consacrée uniquement aux rendez-vous

Préfecture de la Loire-Atlantique
6 quai Ceineray - BP 33515
44 035 NANTES
Service de la communication interministérielle
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.loire-atlantique.gouv.fr

@prefet44
Préfet des Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique